ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DE LA
SOCIÉTÉ DES ÉTUDES LATINES

RAPPORT FINANCIER SIMPLIFIE

C'est avec grand plaisir, chers amis, que je vous retrouve cette année à une date inhabituelle, puisque la fermeture de la Sorbonne en décembre 2018 a reporté notre Assemblée Générale au 9 février 2019. Mais cela ne change rien à votre attachement à la Société des études latines ; il rend possible une diffusion internationale de notre revue, à la fois sur notre propre site et sous forme de livre. Je vous en suis très reconnaissante, de même qu'à notre Administrateur M^me^ J. CHAMPEAUX, à notre Président M^me^ M. CORBIER, à notre Secrétaire Général M. Br. POULLE, à M. G. FLAMERIE de LACHAPELLE notre nouveau Rédacteur en chef qui a réussi avec son équipe à terminer le tome 95 dans de bien meilleurs délais : vous avez pu recevoir plus tôt votre volume, ainsi que « Les Belles Lettres », ce qui aura d'heureuses conséquences sur les ventes prochaines. Mais venons-en pour l'instant au budget 2018.

Prenons d'abord le résumé du bilan au 30 septembre 2018, puisque tout le détail des comptes a été examiné lors de l'Assemblée Générale, après avoir été établi avec Claris Conseil, notre cabinet d'expert-comptable. Il compare les chiffres de l'exercice en cours au 30 septembre 2018, avec ceux de l'année précédente au 30 septembre 2017, puisque notre année budgétaire va du 1^er^ octobre d'une année au 30 septembre de la suivante (le décalage par rapport à l'année légale, induit certains calculs au prorata des jours ou des trimestres).

Voici d'abord le bilan actif :

Il comprend l'actif immobilisé et l'actif circulant (il n'y a pas de comptes de régularisation dans notre cas).

BILAN ACTIF (Net en euro)	**Au 30-09-2018**	**Au 30-09-2017**
Actif immobilisé : Concession, brevets et droits similaires (brut 73 688 – amortissement 70 648)	3 039	4 894
Actif circulant : Produits intermédiaires et finis (nos volumes : total brut 20 950– dépréciation 5 260)	15 689	15 367
Actif circulant : Clients et comptes rattachés	11 374	15 662
Actif circulant : Disponibilités (total des comptes La Poste et SG)	136 840	131 831
Charges constatées d'avance (MAIF, FIEC, Antiquité-Avenir)	378	378
TOTAL GENERAL (brut 243 229 – amortissement 75 908)	**167 321**	**168 132**

Après les titres du tableau, la première ligne de ce résumé correspond à « l'actif immobilisé » c'est-à-dire à nos biens immobilisés : numérisation de la revue, construction du site, module aux « Belles Lettres » pour les ventes en ligne aux institutionnels et mises à jour de la revue jusqu'au tome 91 inclus. Le chiffre brut est inchangé : 73 688 €, mais l'amortissement s'élève à 70 648 € car la valeur de ces biens diminue de 10 % pendant 10 ans. Le chiffre net de 3 039 € qui en résulte, est évidemment inférieur à celui de l'an dernier du fait de la hausse normale des amortissements (l'usage est d'arrondir la présentation des chiffres du document mais de tout calculer sur les sommes sans arrondi ; ici par exemple 73 687,50 en brut – 70 648,20 en amortissement, soit 3 039, 30 en net). La presque totalité de nos biens est désormais amortie.

À partir de la deuxième ligne de ce résumé, on entre dans « l'actif circulant » qui se compose de plusieurs éléments. Le premier comprend comme « produits intermédiaires et finis » nos stocks de revues depuis le tome 79 (les volumes précédents ayant brûlé dans l'incendie des « Belles Lettres ») pour un montant brut de 20 949, 69 € arrondi à 20 950 € : le tome 95 n'y est pas compté car il est arrivé après le 30 septembre 2018. La dépréciation de ces stocks est de 5 260, 29 € : elle est de 10 % par an pendant 10 ans sauf les trois premières années. Comme notre tome 79 est ainsi amorti, nous avons pu commencer à le déstocker. Le total net des stocks est ainsi de 15 689, 40 €, un peu plus élevé que celui de l'an dernier.

Le composant suivant de « l'actif circulant » concerne les « clients et comptes rattachés ». En créances nous avons un total de 11 374,10 €, moindre

que celui de l'an dernier à cause de la parution tardive du volume en 2017, ce qui a nui aux ventes de fin d'année. La satisfaction des « Belles Lettres » a donc été grande fin 2018 de voir arriver notre revue plus tôt grâce à la nouvelle équipe de rédaction et à tous ceux qui ont remis leur texte rapidement.

Dans « l'actif circulant » viennent alors nos disponibilités : 136 840,04 €, avant paiement de l'impression du dernier tome de la revue. Elles augmentent par rapport à l'an dernier et se répartissent en 13 481,06 € sur le compte de la Société Générale au 29 septembre 2018 et 123 358,98 € sur le compte de La Banque Postale au 4 septembre 2018. Notre solidité financière se renforce.

Quant aux charges constatées d'avance, elles sont identiques : 378 € pour 3/12e du paiement de l'assurance MAIF, de la cotisation FIEC et de la cotisation Antiquité-Avenir (les 3/12e s'expliquent par le décalage, par rapport à l'année civile, de notre année budgétaire qui commence au 1er octobre).

Le total général de l'actif est alors de 243 229,49 € en brut, 75 908,49 € en amortissements et donc de 167 321 € en net. L'écart par rapport à l'an dernier est très faible : - 0, 48 %.

Et voici le passif : son total général net est à nouveau 167 321 €, comme celui de l'actif, puisque le passif indique l'origine des fonds qui ont permis d'acquérir les biens de l'actif.

Dans le cadre des « capitaux propres », on trouve 157 707 € de report. C'est effectivement le chiffre de l'exercice précédent. Le résultat de l'exercice est cette année légèrement négatif : - 696 € à cause du retard des ventes aux « Belles Lettres » et de quelques cotisations aussi. Mais le total des capitaux propres 157 010 € demeure quasi identique à celui de l'an dernier (- 0, 44 %).

Dans le cadre intitulé « dettes », il s'agit non de « dettes » au sens usuel du terme, puisque nous avons 136 840 € en disponibilités, mais de sommes décalées à cause du début de l'exercice au 1er octobre ou de sommes dont la facture arrive ensuite : 39 € de frais bancaires décalés, puis 10 111,22 € de « dettes fournisseurs » pour le site, l'expert-comptable Claris Conseil, la FIEC, Antiquité-Avenir et l'impression du tome 95 de la revue par Jouve (hors corrections d'auteur, non parvenues en décembre 2018). Comme il n'y a pas eu de nouvelle mise à jour du site, la ligne suivante reste à 0. Les « autres dettes » sont de 160, 57 € et comprennent les affranchissements pour les épreuves et les convocations des adhérents qui n'ont pas de messagerie, les envois de la revue aux retardataires. Le total de ce cadre est ainsi de 10 310,65 €, très voisin de celui de l'an dernier (-1,10 %).

Il s'ajoute à celui du premier cadre pour donner le total général du passif : 167 321 €.

BILAN PASSIF (Net en euro)	Au 30-09-2018	Au 30-09-2017
Report à nouveau (estimation des biens à l'issue du précédent exercice)	157 707	155 137
Résultat de l'exercice	-696	2 570
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	**157 010**	**157 707**
Frais bancaires (décalés du fait du début de l'exercice en octobre)	39	41
Dettes fournisseurs et comptes rattachés (expert-comptable + impression de la revue...)	10 111	10 274
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés (mise à jour en 2016)	0	0
Autres dettes (dépenses de fonctionnement décalées)	161	110
TOTAL DETTES	**10 311**	**10 425**
TOTAL GENERAL	**167 321**	**168 132**

Passons alors au compte de résultat. A la différence de l'actif et du passif, il porte exclusivement sur l'année d'exercice : du 1er octobre 2017 au 30 septembre 2018.

Le premier cadre indique les « produits d'exploitation » c'est-à-dire les recettes.

La « production vendue de biens » correspond à nos ventes aux « Belles Lettres » : 10 130 €, en baisse du fait de la sortie tardive du volume en 2017. Il n'y a pas eu de « services » cette année. On observe peu de variation des stocks par rapport à l'an dernier : 232 €. Nos cotisations sont de 7 080 € ; certains retardataires ont déjà réglé mais si d'autres souhaitaient recevoir le volume de décembre 2018 en payant leur cotisation, ils seraient accueillis à bras ouverts. Le total de nos recettes est ainsi de 17 442,09 €. Vous défendez le latin non seulement en paroles, mais en acte.

Le cadre suivant est celui des « charges d'exploitation », c'est-à-dire des dépenses.

Il commence par les « achats et charges externes » pour un total de 16 374,01 €, quasi identique à celui de l'an dernier. Il comprend 37 € de fournitures administratives (photocopies faites pour l'Assemblée Générale de 2017), 4 954 € de frais d'impression pour le tome 95 de la *Revue des études latines* chez Jouve compte tenu de la correction du taux de TVA sur des volumes antérieurs, 94 € de stockage de nos revues à Gaillon site des « Belles Lettres », 5 304 € d'hébergement et d'entretien du site chez Jouve : prix stable comme celui de l'assurance MAIF 1 303 € et de

notre expert-comptable Claris Conseil 2 580 €. En revanche nous avons aidé à leur demande le colloque Budé de juin 2018 par une subvention de 200 € et nos transports de livres ont inclus les frais de l'envoi du tome 94 et une partie de celui du tome 95 (envoi aux Belles Lettres en particulier) pour un montant de 1 296 €. Le reste est stable : 38, 80 € de mission, 133 € d'affranchissements, 225 € de services bancaires et 210 € de cotisations FIEC et Antiquité-Avenir.

À ces dépenses s'ajoutent les « dotations aux amortissements » sur nos biens immobilisés (10 % supplémentaires par an pendant 10 ans) : 1 854 €, à nouveau en forte diminution par rapport à l'an dernier, car la numérisation initiale de tous nos volumes est désormais amortie ainsi que, presque totalement, la construction du site.

Quant à la « dotation aux dépréciations » sur l'actif circulant, elles concernent nos variations de stocks : la différence entre les dépréciations 2018 et 2017 est ainsi de - 90 €.

Le total des charges est donc de 18 138,29 €, inférieur à celui de l'an dernier.

Puisque le total des recettes est de 17 442,09 €, le résultat d'exploitation est légèrement négatif : - 696,20 € ce qui est un moins bon résultat que précédemment. Mais il a fallu payer des envois à la fois pour le tome 94 de la revue et pour le tome 95. Toutefois comme le chiffre des produits 17 442 € est supérieur à celui des achats et charges externes 16 374 €, aucune hausse des cotisations n'est à envisager.

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (en euro)		**Au 30-09-2018**	**Au 30-09-2017**
Produits d'exploitation	Production vendue (ventes aux « Belles Lettres »)	10 130	13 715
	Production vendue de services	0	0
	Production stockée	232	1 432
	Autres produits (cotisations)	7 080	8 060
	Total des produits d'exploitation	**17 442**	**23 207**
Charges d'exploitation	Autres achats et charges externes (fournitures administratives + impression de la *Revue* + stockage aux Belles Lettres, fonctionnement du site chez Jouve avec noms de domaine + assurance MAIF + soutien et présence au colloque + honoraires Claris Conseil + envois des revues + missions + affranchissements + frais bancaires + cotisation FIEC et Antiquité-Avenir)	16 374	16 213
	Sur immobilisation : dotation aux amortissements	1 854	3 966
	Sur actif circulant : dotation aux dépréciations	-90	459
	Total des charges d'exploitation	**18 138**	**20 637**
RESULTAT D'EXPLOITATION		**-696**	**2 570**
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔT		**-696**	**2 570**
Charges exceptionnelles			
BENEFICE OU PERTE		**-696**	**2 570**

Notre association offre donc à chacun une audience moderne et internationale : bravo à vous ! En contrepartie un texte diffusé par nos soins ne peut être publié ailleurs, sauf cas particulier exposé à notre Administrateur, M^me^ le Professeur J. Champeaux.

Prévisionnel pour 2018

Par convention, le prévisionnel se présente comme un compte de résultat au 30 septembre 2019.

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (en euro)		**Au 30-09-2019**	**Au 30-09-2018**
Produits d'exploitation	Production vendue (ventes aux « Belles Lettres »)	11 500	10 130
	Production stockée (variation des stocks)	250	232
	Autres produits (cotisations)	7 000	7 080
	Total des produits d'exploitation	**18 750**	**17 442**
Charges d'exploitation	Autres achats et charges externes (fournitures administratives, impression de la *Revue* par l'entreprise Jouve, stockage aux Belles Lettres, fonctionnement du site chez Jouve avec noms de domaine, assurance MAIF, honoraires expert-comptable Claris, envois des revues, missions, affranchissements, frais bancaires, cotisation FIEC et Antiquité-Avenir)	16 665	16 374
	Dotations aux amortissements sur immobilisations	1 200	1 854
	Dotations aux dépréciations sur actif circulant	200	-90
	Total des charges d'exploitation	**18 065**	**18 138**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		**685**	**-696**
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT		**685**	**-696**
BENEFICE OU PERTE		**685**	**-696**

Pour les produits d'exploitation ou recettes :

Par prudence, on peut imaginer une année moyenne de ventes aux « Belles Lettres » de 11 500 €. S'y ajoutent 250 € de variation des stocks et 7 000 € de cotisations pour un total général de 18 750 €.

Pour les charges d'exploitation :

Tout serait à peu près identique sauf :

– dans les achats et charges externes », le retour à la norme du prix de l'impression du tome 96 chez Jouve à 5 500 € (sans les heures de correction), la suppression de la subvention congrès, la prévision d'une éventuelle mission de 80 € pour un représentant de la Société des études latines au prochain colloque de la FIÉC.

– dans les amortissements sur immobilisations, on serait à 1 200 € car cette fois la construction du site aussi sera complètement amortie.

– prévoyons 200 € pour les dépréciations sur actif circulant (stocks).

Le total des charges serait ainsi de 18 065 €.

La différence entre les produits d'exploitation 18 750 € et les charges 18 065 € ferait alors un **résultat d'exploitation positif de 685 €**. Nous ne vous proposons donc pas d'autre prévisionnel cette année, d'autant que les rédacteurs de la revue indiquent clairement dans leurs messages leur satisfaction à l'égard de l'imprimeur actuel.

L'amortissement de nos biens est, vous le voyez, une excellente chose qui allège nos charges mais il nous faut continuer à les entretenir, en particulier par **la mise à jour régulière du site**, particulièrement réclamée par les utilisateurs institutionnels des « Belles Lettres » et la bibliothèque de la Sorbonne. C'est pourquoi je vous propose de décider d'ajouter 3 volumes à notre base de données pour atteindre désormais 94 volumes en ligne : le coût de 1500 € est stable et moins cher que si l'on faisait une mise à jour annuelle ou tous les deux ans.

Mais c'est à vous de voter.

Votre trésorier soumet ainsi aux votes de ceux qui sont à jour de leur cotisation la mise à jour de trois volumes supplémentaires, l'ensemble des comptes, le prévisionnel et le maintien des cotisations à l'identique :

– cotisations des membres de la Société des études latines : 60 € (*Revue des études latines* en ligne tomes 1 à 94 **ou** tome 96 de la *Revue des études latines* papier) ou 90 € (*Revue des éttudes latines* en ligne tomes 1 à 94 et papier tome 96)

– prix pour ceux qui ne sont pas membres :

Particuliers non membres de la Société des Études Latines	
tome 96 de la *Revue des Études Latines*	70 €
cotisation d'accueil (pour les moins de 30 ans, non engagés dans la vie professionnelle : uniquement abonnement en ligne pour les tomes 1 à 94)	30 €

Institutionnels non membres de la Société des Études Latines (tomes 1 à 94 de la *Revue des Études Latines*)	
1 plage d'adresses I.P. avec 1 à 5 connexions	180 € HT
1 plage d'adresses I.P. avec 1 à 10 connexions	350 € HT
Plusieurs plages d'adresses I.P. avec 1 à 10 connexions	390 € HT
Plusieurs plages d'adresses I.P. avec plus de 10 connexions	630 € HT

Après les questions, l'Assemble Générale vote :

– elle approuve à l'unanimité l'ensemble des comptes 2018, le prévisionnel 2019 et le maintien des cotisations à l'identique

– elle approuve à l'unanimité la mise à jour de trois volumes sur le site de la Société des études latines.

J'ai bien conscience du caractère fastidieux de cet exposé et vous remercie d'autant plus de votre bienveillante attention.

Préparé pour le 8 décembre 2018 et reporté au 9 février 2019.

Jeanne Dion, Trésorier.

RAPPORT MORAL

Mesdames, Messieurs, chers amis,

Il n'est pas inutile, pour éviter tout flottement, de vous rappeler les modalités du vote auquel nous procéderons tout à l'heure : ne votent et ne signent la liste d'émargement que les membres de la Société à jour de leur cotisation. Bruno Poulle va faire circuler parmi vous cette liste d'émargement.

Si notre assemblée générale a lieu à une date aussi tardive, 9 février 2019, c'est en raison des troubles qui, le 8 décembre dernier (date initialement prévue), ont agité Paris et entraîné la fermeture de la Sorbonne. Je rappelle aussi qu'en janvier nous n'avons pu obtenir aucun lieu pour nous réunir, en raison des examens qui monopolisaient tous les amphis ou salles de l'université.

À part ces imprévus – majeurs, il est vrai –, la vie de la Société suit son cours. La Revue a pu paraître à une date convenable – ce qui est mieux que l'an dernier. Nous l'avons reçue le 30 novembre : l'honneur est sauf. Elle comporte, selon l'usage, les très utiles tables quinquennales, omises l'an dernier. Je remercie vivement Jacques Elfassi, à qui nous devons ce travail supplémentaire.

Les adhésions, point toujours sensible, sont au nombre de trois. Nous ne pouvons guère espérer mieux. Leur profil est identique à celles des années passées : des agrégé(e)s, bien engagé(e)s dans la vie professionnelle ; et non plus des étudiants en fin de parcours, plus préoccupés de leur avenir que de lointaines sociétés savantes.

Le calendrier des séances : il est toujours difficile à établir, puisque nous sommes tributaires de celui de la Sorbonne. Ce qui demande de longues négociations avec le service du planning, toujours très compréhensif. Pour compenser le vide de décembre-janvier, nous aurons une séance en mai. Mois où, par exception, les jours fériés et ponts permettent cette séance de remplacement.

Notre programme février-juin 2019 est prêt. Seuls manquent encore quelques détails. Je serai donc heureuse de recevoir dès maintenant vos titres à venir pour 2019-2020, puisque nous travaillons dans l'anticipation.

Un des temps forts de la vie de la Société est, chaque année, la « séance prépa » de novembre. L'amphi Descartes a été peuplé par un public jeune, à la fois attentif et enthousiaste. Si vous permettez l'expression, c'est un « coup de jeune » qui revivifie notre Société nonagénaire, et c'est la séance la plus plaisante de l'année. Quand je compare ce public juvénile et nombreux à nos séances ordinaires, y compris celle d'aujourd'hui, de l'assemblée dite « générale », où les absents, ceux qui devraient être là, sont plus nombreux, au moins aussi nombreux, que les présents… Je n'en dirai pas plus. J'ai parlé avec plusieurs de ces hypokhâgneux à la fin de la

séance. Ils étaient très contents et se sont rués sur les quelques exemplaires déstockés de la *REL* 1979 que Jeanne Dion avait mis à leur disposition. Il n'en est resté aucun.

Envoyez-moi vos comptes rendus ! Prenons tous exemple sur ces recenseurs d'élite qui m'adressent leur texte par retour, ou presque, et dont j'admire l'exceptionnelle célérité – sans parvenir à les imiter.

Mais passons à nos opérations électorales. Nous vous proposons, comme président, Jean-Louis Charlet, vice-président actif et recenseur exemplaire. Comme vice-présidente, Michèle Fruyt, dont la récente communication a été fort bien reçue. Elle a beaucoup fait, et continue de faire beaucoup pour le latin : elle nous a envoyé nombre de ses élèves et, plus encore, elle est toujours active au centre Ernout, qui est un des piliers de la linguistique latine.

Les autres membres de l'équipe sont sans changement. Vous les connaissez, je n'ai plus à faire leur éloge. Vous venez d'entendre Jeanne Dion. Vous recevez chaque semestre et, en reprise, chaque mois, les convocations de Bruno Poulle. Au Comité de rédaction, Guillaume Flamerie de Lachapelle, rédacteur en chef, et Cécile ConduchÉ, pour les comptes rendus, assument la tâche ingrate et invisible de la revue.

Le rapport moral est adopté à l'unanimité, moins une abstention.

L'assemblée générale procède ensuite au renouvellement du Bureau.

Président : M. Jean-Jouis Charlet
Vice-Présidente : M^me^ Michèle Fruyt
Administrateur : M^me^ Jacqueline Champeaux
Secrétaire général : M. Bruno Poulle
Trésorier : M^me^ Jeanne Dion
Délégués aux finances : MM. Dominique Briquel, Charles Guittard, Claude Moussy.

Comité de rédaction : M. Guillaume Flamerie de Lachapelle, rédacteur en chef ;
M^me^ Cécile ConduchÉ, M. Jacques Elfassi, M^me^ Muriel Labonnelie.

Communication : M^me^ Marie-Ange Julia, M^me^ Cécile Merckel.

Votants 25. Oui 24. 1 voix contre.

Jacqueline Champeaux.